mains d'un corps d'électeurs purement civils, n qui peut ne renfermer aucun ecclésiastique; mais où l'on peut admettre indifféremment les » comédiens, les protestans, les juifs &c. &c. » on a cru pouvoir rompre la chaîne facrée » qui, par la divine institution de Jesus-Christ. » unit tous les fideles à leurs pasteurs, & les » pasteurs à leur chef. En vain a-t-on prétendu n se saisir & disposer à son gré d'une jurisdicntion dont le principe est toujours dans le ciel, » & que la succession apostolique peut seule ransmettre par l'observation des saints canons; cette divine jurisdiction ainsi transmise maux évêques qui en possedent la plénitude. est communiquée par eux à la hiérarchie eco clésiastique dans leurs dioceses. La multitude entiere des pasteurs & des fideles ne forme encore comme aux tems apostoliques, qu'un » cœur & qu'une ame, pour être tous unis à » la pierre fondamentale de l'édifice de Jesus-» Christ. Elle est & sera toujours le centre de n la communion eccléfiastique, parce qu'elle » est le siege des successeurs de S. Pierre, qui exercent de droit divin la primauté d'honneur 27 & de jurisdiction dans toute l'Eglise.

mystique de l'Eglise. C'est en la rompant qu'on tombe dans le schisme. Le schisme en esset est défini par les théologiens d'après S. Thomas:
La division par laquelle quelqu'un se sépare de l'unité de l'Eglise, en tant que l'Eglise est un corps mystique formé par tous les sideles comme ses membres, & par le pontise Romain comme son ches. NOUVELLES

Telle est la constitution essencielle du corps